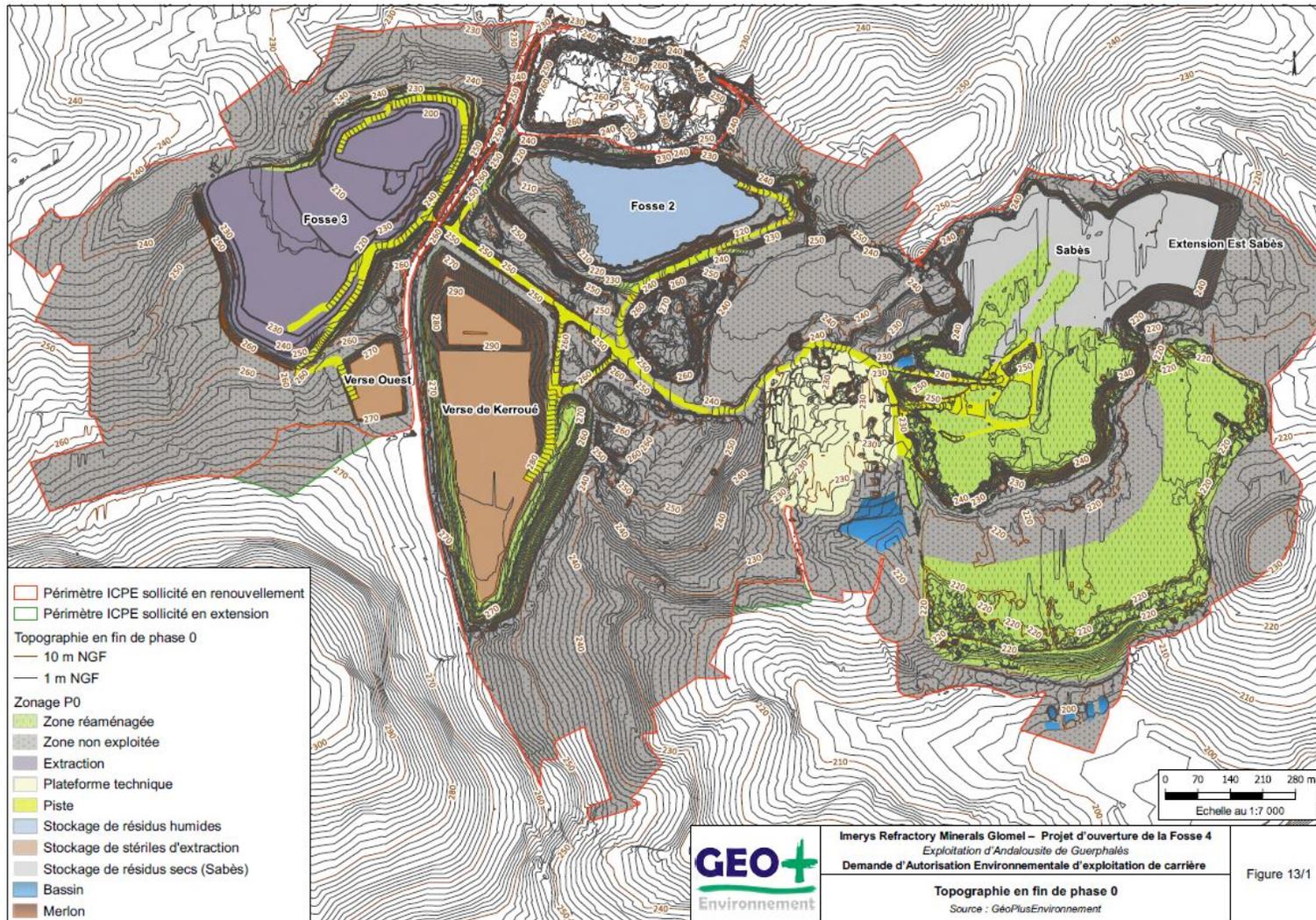


Le site de Glomel aujourd'hui - de l'extraction des schistes à la Kerphalite (Andalousite de Glomel)

- **Extraction des schistes à Andalousite : 1,2 MT par an de la Fosse 3**
 - Si teneur en andalousite pauvre : stockage sur la **verse de Kerroué** : 550 KT/an
 - Si minerai valorisable : acheminement vers **l'usine de traitement** : 650 KT/an
- **Traitement du minerai : 650 KT par an**
 - Génération de 2 sortes de stériles :
 - Stériles humides dans la **Fosse 2** : 300 KT
 - Stériles secs sur la **verse du Sabès** : 285 KT
 - Production de 65 KT de Kerphalite



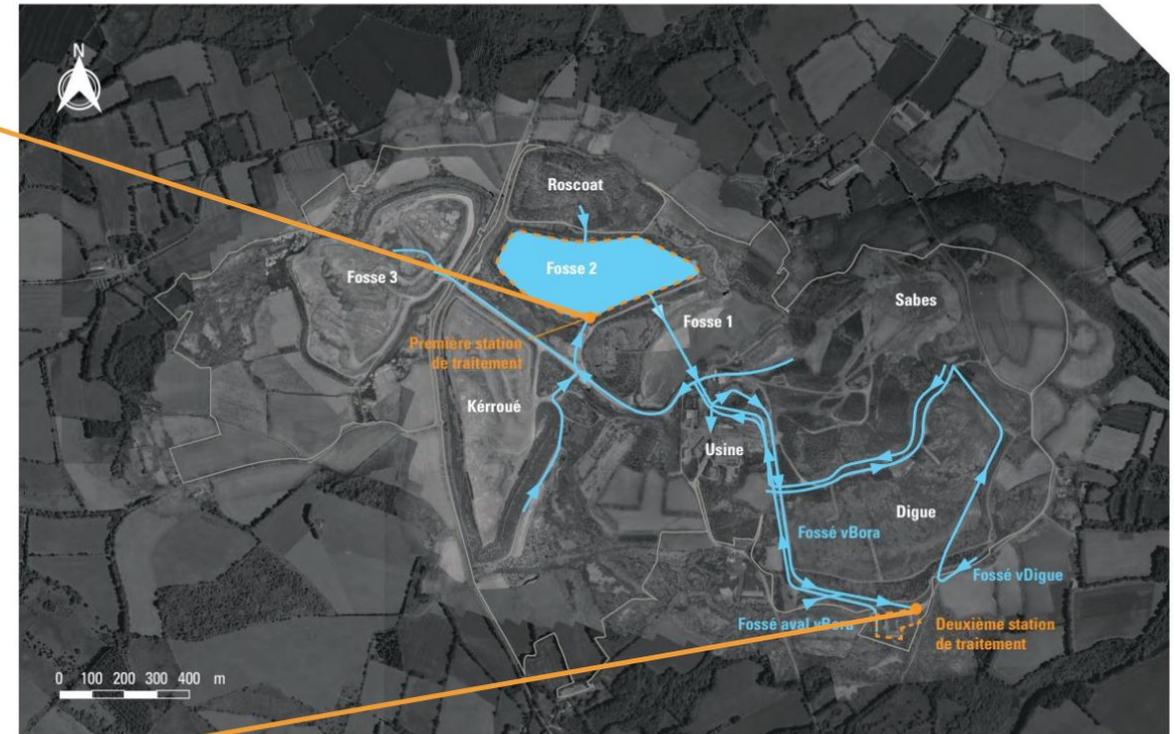
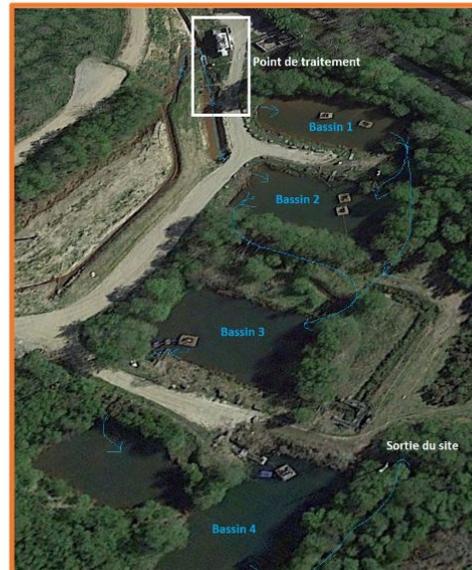
Le site de Glomel aujourd'hui



- **Arrêté Préfectoral** obtenu le **03/08/2018** pour **15 ans** (fin 2033 + 3 ans remise en état)
- Surface autorisée de **264,5 ha**
- **Une Fosse** en exploitation → **Fosse 3** (cote minimale **160 m**)
- **Cote actuelle** du niveau inférieur de la Fosse 3 de **200 m**
- Stériles carrière (Kerroué + Verse Ouest)
 - **Cote maximale 300 m d'altitude**
 - **Cote actuelle Kerroué 287 m d'altitude** / Verse Ouest **266 m d'altitude**

Zoom sur l'eau et son utilisation au sein du site

- **1^{er} traitement** au lait de chaux puis sédimentation dans la Fosse 2
- L'**eau traitée** alimente à la fois les usines et rejoint le second traitement
- **2nd traitement** au lait de chaux puis sédimentation dans 4 bassins successifs **avant rejet** dans le milieu naturel



Contexte réglementaire:

APC de 2020 -> **6 mg/l** de Mn au 01/01/2022 et **2 mg/l** au 01/01/2024

- **Projet d'amélioration du 1^{er} traitement réalisé en 2021**
- **Projet d'amélioration du 2^{ème} traitement**

Pourquoi une nouvelle carrière ? Contexte du dossier Fosse 4

Enjeux industriels pour le site

Besoin d'une **nouvelle fosse** pour l'activité du site → **Fosse 4**

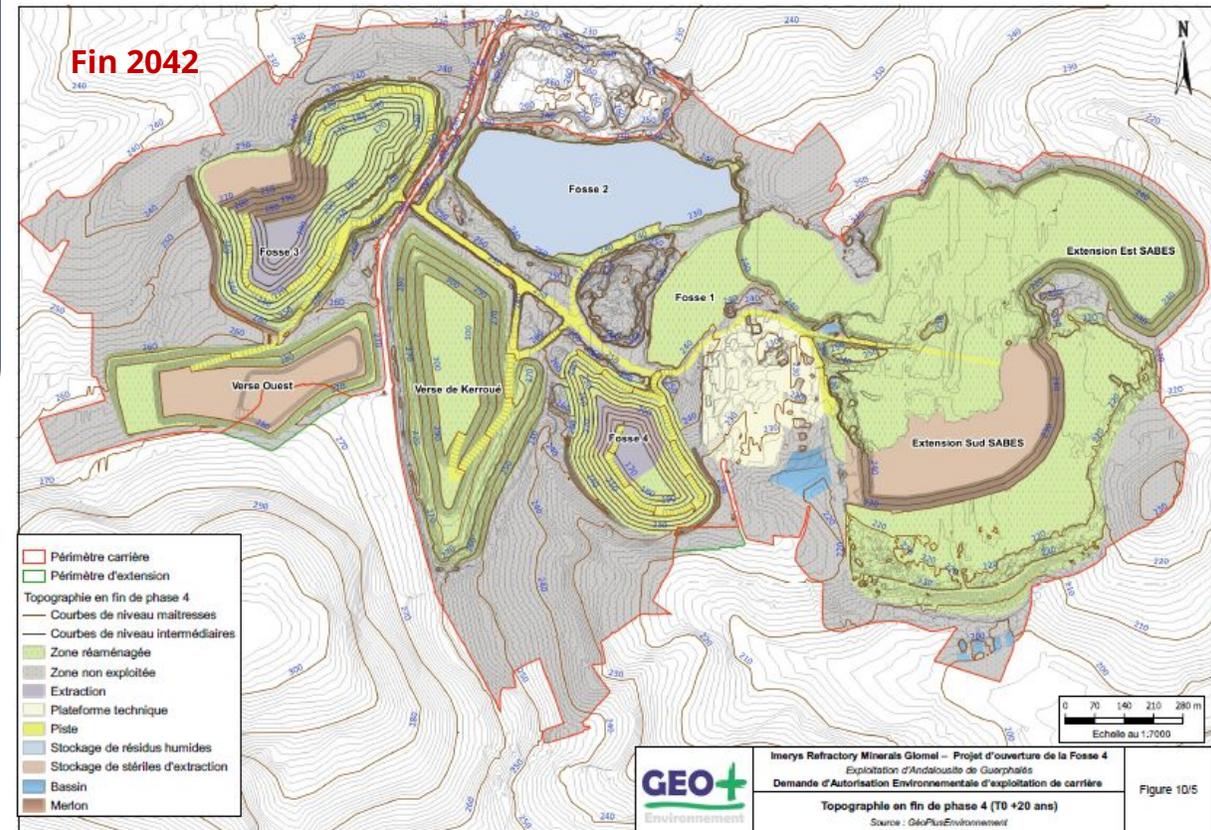
- **Gestion de la qualité du minerai** (mélange Fosse 3 / Fosse 4)
- Sécurisation de l'approvisionnement usine avec **2 fosses**
- Approvisionnement **long terme** (9 ans suppl. fin 2042)
- **7 ans de réserves restantes** en Fosse 3

Extension de la verse Ouest pour le stockage de stériles

- Capacité additionnelle à créer avec l'ouverture de la Fosse 4
- Extension limitée de 2,4 ha pour augmenter la capacité de la verse

Objet de la demande

- Ouverture **Fosse 4** (surface ≈ 10 ha en quasi-totalité dans le périmètre autorisé)
- Extension du périmètre ICPE d'environ **3,2 ha** (2,4 ha verse Ouest et 0,8 ha Fosse 4) → surface de **267,7 ha**
- **Conservation des usines actuelles**
- Prolongation de la durée d'exploitation jusqu'en **2047** (4 phases quinquennales 2023-2042 + 1 phase remise en état)



Un projet prenant en compte une remise en état respectueuse du territoire à horizon 2047

Patrimoine naturel

Eviter

- Révision de l'emprise Verse Ouest et Fosse 4 **hors zones humides** → préservation des zones humides

Réduire

- Défrichage **hors période de nidification des oiseaux** (mars à août)
- Maintien de **fronts de taille** favorables au grand corbeau / faucon pèlerin
- **Réalimentation de la zone humide** de Kerroué en période d'étiage

Compenser

- Replantation de **3,8km de haies** avec des essences locales
- **Replantation de bois** à vocation écologique sur **1,45 ha** (surface défrichée 1,09 ha)

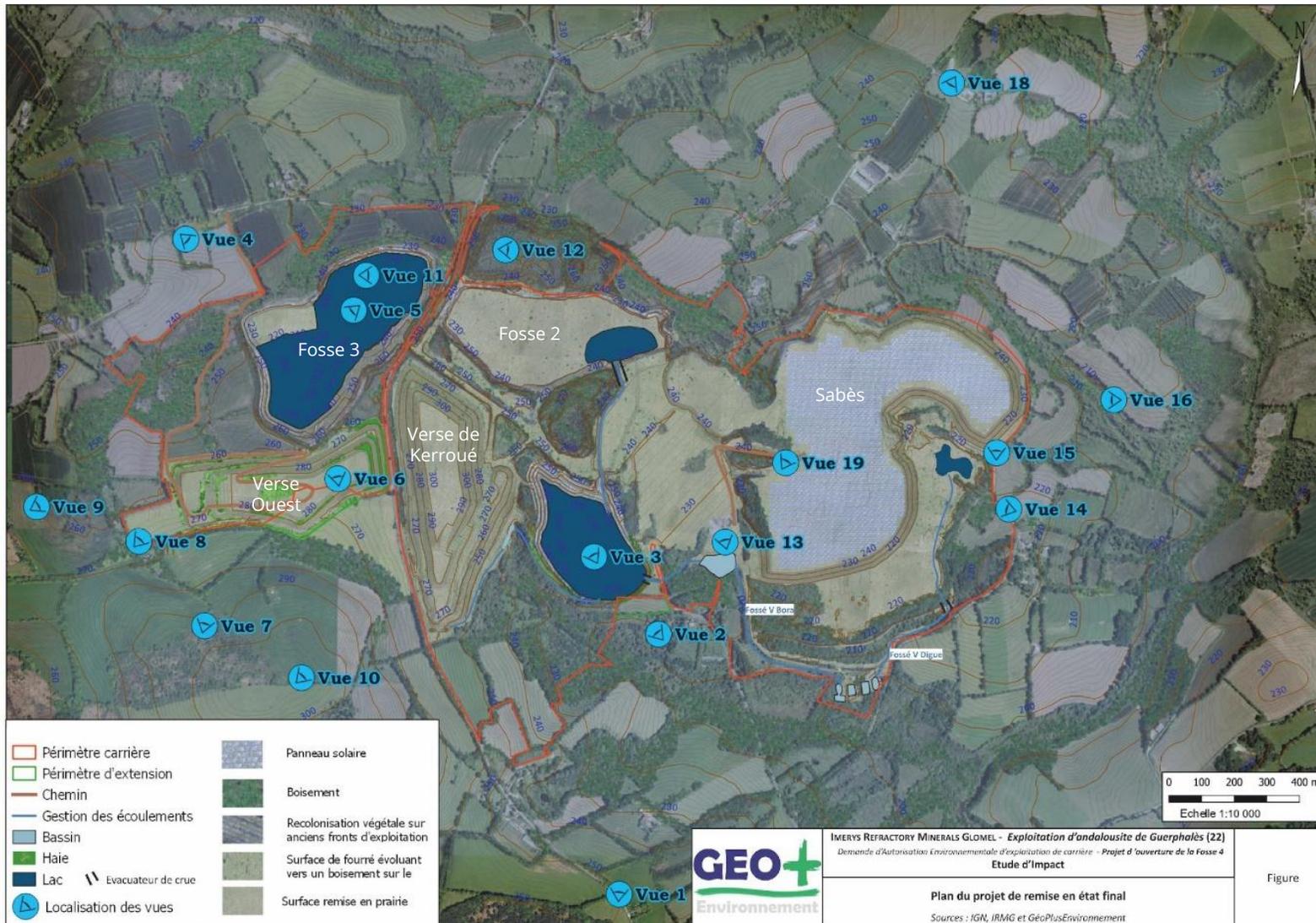
Impact visuel et paysager

- Conservation maximale des **espaces arborés** et de la **végétation périphérique**

- **Merlon paysager végétalisé** planté de haies en bordure de la Fosse 4
- **Limitation de la hauteur des stockages** de stériles
- Ecrans visuels végétaux avec la **replantation de haies** prévue dans les mesures écologiques
- **Remise en état coordonnée** des verses à stériles (couverture + terre végétale, semis et plantations)



Un projet prenant en compte une remise en état respectueuse du territoire à horizon 2047



Principes de remise en état

Conservation des principes actuels

- **Plans d'eau** au niveau des Fosses 3 et 4
- **Végétalisation** des stockages de stériles

Fosse 3 et 4

- **Plan d'eau** entre 220 et 225 m en **Fosse 3**
- **Plan d'eau** entre 225 et 230 m en **Fosse 4**
- Maintien de 15 à 20 m de **fronts de taille**
- **Remblaiement** de la zone du PPR de Mézouët en Fosse 3

Stockages de stériles

- **Végétalisation** des verses à stériles
- **Végétalisation** de la Fosse 2

Suivi post-exploitation

- **Suivi sur 10 ans** (stabilité, qualité)
- **Maintien du traitement des eaux**
- Suivi de la **remontée des eaux** et des principaux piézomètres

Mesures environnementales





Suivi de la biodiversité actuel

- **Partenariat avec Imerys depuis plus de 20 ans**
- **Suivi des mares de Moustrogant**
 - Inventaire des **amphibiens** (tritons, grenouilles)
 - Suivi du **flûteau nageant**
- **Suivi du Grand corbeau et du Faucon pèlerin**
 - **Nidification** observée **depuis plusieurs années**: un couple de chaque espèce
 - Présence **Fosse 2 / Fosse 3**
- **Amélioration des connaissances de l'étang du Crazius**
 - Suivi des insectes (entomofaune), des oiseaux hivernants et des reptiles
- **Suivi des mesures compensatoires Keragathe - Faouëdic**
 - Réhabilitation de **landes** et **création de mares**
 - Mise en place de **placettes d'étrépage** favorables aux espèces pionnières
- **Accompagnement pour le suivi renforcé du Crazius**
 - **Suivi piscicole** annuel (pêche électrique)
 - Analyse du **fonctionnement hydrologique** du ruisseau du Crazius



Triton marbré | Amphicapt | Triton alpestre



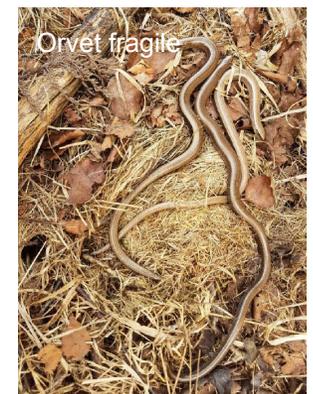
Grand corbeau



Faucon pèlerin



Mare Keragathe



Orvet fragile

Mesures d'accompagnement complémentaires proposées pour le territoire

- **Zones humides** (en partenariat avec l'AMV)

- Définition et mise en place d'un **programme pluri-annuel de restauration**



- **Proposition de mise en place de contrats Obligations Réelles Environnementales** (en partenariat avec l'AMV)

- Outil juridique assurant une obligation foncière durable de protection de l'environnement
- **Engagement volontaire d'Imerys** pour préserver sur le long terme des terrains à forte sensibilité environnementale
- Surface d'**environ 40 ha** sur **50 ans**
- **Démarche novatrice** sur le territoire de la CCKB



- **Plan de gestion durable du bocage et mise du Label Haies avec** sur les exploitations agricoles intéressés par la démarche (en lien avec la Fédération des Chasseurs)



- **Financement d'une étude des cyanobactéries** sur l'étang de Glomel (en lien avec la commune de Glomel)



Temps d'échange



20 minutes



07 83 88 54 15



La démarche de
concertation

4

2022, une année dédiée à une large concertation via de nombreuses actions locales

En 2022, Imerys a engagé **une importante concertation** pour le projet d'ouverture de la Fosse 4, vitale pour assurer la pérennité de l'usine.

- Echange **avec les riverains sur le projet** (avril)
- **Visite des élus, du conseil municipal de Glomel, et de la CCKB** (avril et mai)
- Mise à disposition de **panneaux informatifs et d'un registre en mairie** pendant 2 mois (juin-juillet)
- Organisation **d'une journée portes ouvertes avec plus de 500 visiteurs** (septembre)
- **Comité de suivi de site ouvert aux associations et riverains** (octobre)

2022, une année dédiée à une large concertation - une Journée Portes Ouvertes



**Communication et transparence
avec les parties prenantes**

L'objectif de notre journée portes ouvertes était de s'engager avec les parties prenantes externes afin de faire connaître le site et son importance économique.

Cette journée a également été l'occasion de célébrer avec les salariés pour leur contribution et leur engagement envers notre site et également de montrer fièrement leur lieu de travail à leurs proches et à leurs anciens collègues.

- 1h30 min de visites de l'usine et autres activités
- Plus de **500** participants tout au long de la journée
- Visite des familles des employés et anciens employés

... et des actions engagées sur la base des remontées des salariés, des riverains et des associations

Emissions lumineuses

Depuis le **29 août**, l'éclairage nocturne du stockage du Sabès est coupé

- Suite à vos retours, et **dès novembre 2022**, Imerys Glomel a engagé le cabinet Lumière Consulting sur le diagnostic des émissions lumineuses du site pour définir des d'actions d'améliorations complémentaires.
- Le personnel du site a également été sensibilisé à la réduction de l'utilisation des lumières.

Emissions sonores

- Une **campagne de mesure de bruit réglementaire en période nocturne et diurne** a été réalisée durant l'été 2022 lors de la période d'arrêt et d'activité.
- Réalisation d'une **mesure supplémentaire** au village de Guermeur sur une position décalée début septembre 2022.
- Pose de 2 silencieux supplémentaires fin 2021 : **pose de 2 silencieux supplémentaires** 1er trimestre 2023 et mise à jour de **l'étude acoustique**.
- Proposition de rajouter une **campagne complète de mesure de bruit en période hivernale**.

Vibrations

- Réalisation de **3 mesures de vibrations supplémentaires par Titanobel** au village de Guermeur durant l'été 2022.
- Information auprès des riverains sur la différence entre vibrations (ondes transmises par le sol) et surpression aérienne (ondes transmises par l'air).



Poussières

- Proposition dans le dossier fosse 4 de **modifier l'emplacement actuel des stations de mesure de poussières au niveau des stations de mesures de bruit** pour mieux prendre en compte les zones habitées.
- Avancement de la remise en état sur la verse du Sabès durant l'été 2022 avec notamment la **mise en place de terre végétale** sur le talus et sur la plate-forme sommitale.



Temps d'échange



15 minutes



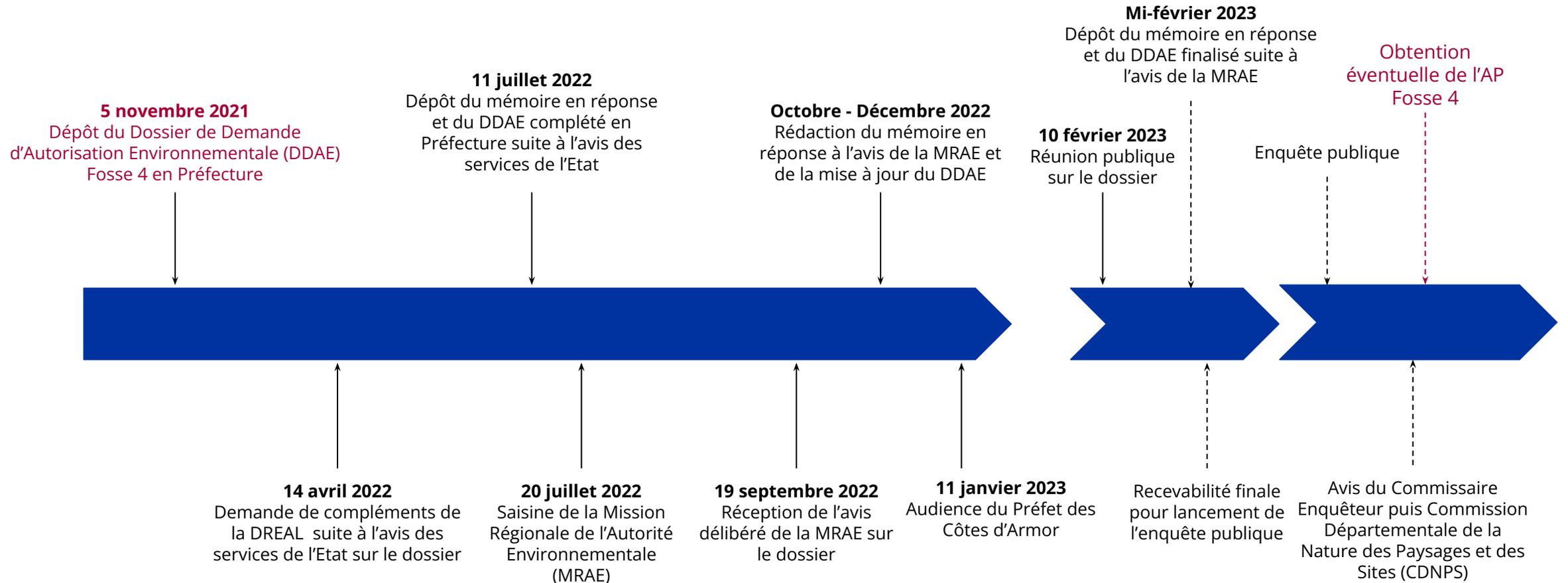
07 83 88 54 15



L'enquête publique



Une prochaine étape de participation





MERCI POUR VOTRE
PARTICIPATION



Une exploitation respectueuse de l'environnement

- **De nombreuses actions entreprises pour travailler au respect de l'environnement**

Bruit / Vibrations / Poussières

Suivi du bruit, des poussières et des vibrations



- **Station de mesure de retombées de poussières**
Études des poussières environnementales par jauges Owen: 2 campagnes par an de 30 jours
- ▲ **Station de mesure de bruit**
Suivi des niveaux acoustiques et des émergences de jour et de nuit: 1 fois par an

- **Station de mesure de vibrations et de surpressions acoustiques**
Suivi des vibrations des tirs de mine au niveau de l'habitation la plus proche: 2 fois par an

Concertation riverains et parties prenantes

Comité de suivi du site avec les riverains et les parties prenantes: visite du site et présentation des actions environnementales passées, en cours, et à venir
Démarche proactive d'amélioration.



Visite du conseil municipal de Glomel

QUEL AVENIR POUR LE SITE DE GLOMEL ?

Bilan de la rencontre participative du 10 février 2023

<u>1</u>	<u>QUEL AVENIR POUR LE SITE DE GLOMEL ?</u>	
1.1	<u>Un projet d'extension limitée qui conditionne l'avenir du site</u>	2
1.2	<u>Une volonté d'améliorer l'acceptabilité de la carrière</u>	3
1.3	<u>Un investissement dans la préparation de la réunion</u>	3
<u>2</u>	<u>UNE RENCONTRE PARTICIPATIVE POUR ECHANGER SUR LE PROJET</u>	
2.1	<u>Des modalités adaptées pour permettre une large participation</u>	4
2.2	<u>Une forte affluence permettant de confronter les points de vue</u>	5
2.3	<u>Les inquiétudes du territoire rejoignent les préoccupations de l'exploitant</u>	5
<u>3</u>	<u>UNE PROCHAINE ETAPE DE PARTICIPATION : L'ENQUETE PUBLIQUE</u>	
<u>4</u>	<u>UN MOMENT DE CONVIVIALITE POUR POURSUIVRE LES ECHANGES DE MANIERE INFORMELLE</u>	
<u>5</u>	<u>DES ARTICLES DE PRESSE TMOIGNANT D'UN DEBAT SEREIN ENTRE LES PARTIES PRENANTES</u>	

1 QUEL AVENIR POUR LE SITE DE GLOMEL ?

Le groupe **Imerys** exploite une **carrière d'andalousite** sur le territoire de la commune de **Glomel**. Dans le cadre d'un projet **d'extension limitée** de la carrière, Imerys a engagé une **concertation volontaire** en 2022 pour améliorer son projet par la participation du public et préparer la phase d'enquête publique qui précède la décision sur le projet.

Dans ce cadre, Imerys a décidé d'organiser une **réunion publique le 10 février 2023** à Glomel.

1.1 Un projet d'extension limitée qui conditionne l'avenir du site

Fournissant plus de **25% de la production mondiale** d'andalousite, le site exploité par Imerys est unique en Europe. Le **gisement** de Glomel a été classé **d'intérêt national et européen** dans le schéma régional des carrières de Bretagne.

L'activité extractive est autorisée jusqu'en 2033. Le projet d'extension limitée du site répond au besoin de maintenir la qualité du produit fini par l'exploitation d'une nouvelle zone dénommée « fosse 4 ». **Cette extension conditionne la prolongation de l'activité de la carrière jusqu'en 2047.**

Premier employeur de la commune avec plus d'une centaine d'employés, Imerys est un acteur économique important du territoire.

La pérennisation de l'activité de la carrière est un enjeu non seulement local en matière d'économie mais aussi national en matière de production.

L'extension du site est conditionnée à l'obtention d'une autorisation préfectorale faisant suite à une enquête publique régie par le Code de l'Environnement.

Afin de préparer cette phase de participation, Imerys a engagé, en 2022, une concertation volontaire afin de permettre au public d'avoir le temps de s'informer sur le projet qui revêt des aspects très techniques.

Au fil des actions de concertation réalisées par Imerys, **l'opposition de certains riverains** s'est manifestée autour de la poursuite de l'exploitation de la carrière. Ces derniers se sont récemment constitués en **associations** afin de faire entendre leur voix.

En réaction, un **comité de soutien** créé par les employés du site s'est formé afin de défendre le projet et la pérennisation de l'activité du site.

Dans ce contexte, afin de garantir les échanges et de faciliter l'expression de tous, Imerys a fait appel à une agence spécialisée en communication et concertation : Etat d'Esprit – Stratis pour préparer et animer la réunion publique du 10 février.

1.2 Une volonté d'améliorer l'acceptabilité de la carrière

La concertation volontaire engagée par Imerys en 2022 a permis aux acteurs locaux, à travers plusieurs actions de découvrir le site, les activités s'y déroulant et les métiers présents :

- Echanges avec les riverains en avril ;
- Visite des élus locaux en avril et mai ;
- Exposition en mairie de Glomel avec mise à disposition de registres en juin et juillet ;

- Journée portes ouvertes en septembre ;
- Ouverture du comité de suivi de site aux associations et aux riverains en octobre.

Du côté de la direction du site de Glomel et des employés, ces rencontres et temps forts ont permis de **mettre en valeur leur travail** et de **tisser des liens différents avec le territoire** et notamment d’initier un dialogue avec les riverains.

Ces moments ont permis à Imerys d’entendre les demandes formulées localement pour des améliorations afin de proposer et de mettre en place rapidement des actions correctives en matière de pollution lumineuse, par exemple.

Au-delà de la perspective de l’enquête publique sur le projet de fosse 4, la direction du site souhaite **poursuivre le dialogue engagé** dans une volonté de réduire les nuisances générées par l’activité d’extraction et de permettre au tissu local de mieux cerner les contraintes d’exploitation et les enjeux liés au maintien du site. On relève également une tentative de discussion de l’exploitant avec des habitants opposés à celui-ci le 4 juillet 2022 à Trégornan à l’occasion d’une réunion du collectif.

Des initiatives de concertation génératrices de nouvelles pratiques

Ce processus continu d’information et de discussion participe à l’amélioration de l’acceptabilité de la carrière pour son environnement global. Le dialogue a permis également le développement de nouvelles pratiques. Le 22 janvier 2023, **le comité de soutien de la Fosse 4 a permis de rendre accessible le site de Glomel pour la Rando des coyotes**, un événement sportif local qui a réuni plus de 700 personnes. Les initiatives de concertation avec le public ont ainsi favorisé la création de nouveaux moments de rencontre entre la population et un acteur économique du territoire. Comme cela fut évoqué lors de la réunion participative, cet aménagement pourrait de nouveau être organisé par l’entreprise.

1.3 Un investissement dans la préparation de la réunion

Pour la préparation de la réunion publique, 8 réunions se sont tenues entre Imerys et Etat d’Esprit du 13 janvier au 10 février 2023 inclus. Celles-ci ont permis de définir les contenus et de proposer un déroulement spécifique adapté aux attentes formulées par les acteurs du territoire.

Afin de comprendre les questionnements et les positions d’acteurs locaux, des entretiens ont été menés du 27 janvier au 03 février 2023 avec le Maire de Glomel et les représentants et membres de plusieurs associations locales dont :

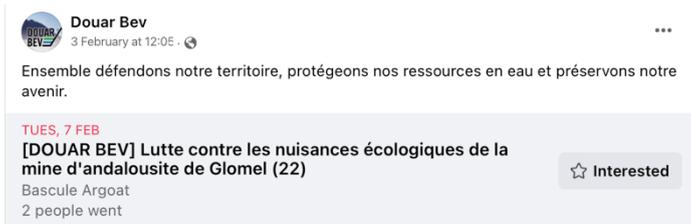
- Deux associations de riverains constituées en opposition au projet (Douar Bev et Refrac’Terres) ;
- Association AMV (Association de Mise en Valeur des sites naturels de Glomel), intervenant notamment, pour le compte d’Imerys, dans des actions de suivi de la biodiversité sur la carrière.

Nota : l’association Eau et Rivières de Bretagne contactée n’a pas souhaité échanger avec les consultants d’Etat d’Esprit préférant réserver ses observations pour l’enquête publique.

Plus de 3 heures ont ainsi été consacrées à la compréhension des enjeux locaux et des attentes des acteurs pour **adapter la présentation et le déroulement de la réunion publique**. Le sujet de la gestion de l’eau et de la réhabilitation du site ont ainsi fait l’objet de focus particuliers lors de la réunion pour permettre des échanges variés sur ces thèmes.

Les équipes d'Imerys ont été fortement mobilisées dans la préparation de la réunion pour expliquer leur projet à Etat d'Esprit, faire visiter le site aux consultants, élaborer le support de présentation de la réunion et intervenir lors de la réunion du 10 février.

Un suivi presse et réseaux sociaux a permis également de prendre le pouls du territoire et de cerner les sujets faisant débat sur le projet.





Comité de soutien à la carrière de Guerphalès

le 7 février à 17:28 · 🌐

...

Bonjour à tous,

Pour assurer la continuité de son activité, la société Imerys Glomel travaille sur le projet d'ouverture d'une nouvelle fosse d'extraction : Le projet Fosse 4.

Notre comité, créé pour l'occasion, rassemble des personnes soucieuses de voir aboutir ce projet, dont un refus pourrait signifier une fin d'activité pour Imerys à Glomel dans moins de 10 ans.

Imerys organise une réunion d'information/débat sur le projet ce vendredi 10 Février à 18h00 à la salle du lac.

Les membres du comité vous invitent à participer à cette réunion afin d'en apprendre plus sur ce projet, de partager votre avis et nous faire part de vos questions.

Vous trouverez en pièce jointe une affiche vous invitant à la réunion ainsi qu'un support d'information rédigé par nos soins.

Nous comptons sur votre soutien !!

Sincèrement,



CARRIÈRE DE GUERPHALES - IMERYS GLOMEL REUNION PUBLIQUE LE 10 FEVRIER A LA SALLE DU LAC DE GLOMEL

2023 : UN TOURNANT POUR L'AVENIR DU SITE IMERYS

- Un **dossier à été soumis en préfecture** pour **l'ouverture d'une nouvelle fosse** d'extraction et assurer ainsi la continuité de nos activités d'extraction d'andalousite jusqu'en 2042.
- Un **refus** définitif du dossier est **synonyme d'une fermeture du site** dans moins de 10 ans.



COMMENT CONTRIBUER ?

- **Informez vous** sur nos activités auprès du comité de soutien à la carrière de Guerphalès.

Pour suivre nos actualités sur Facebook :



- **Soutenez notre carrière** comme acteur économique majeur de la région .
- **Devenez acteur** en donnant votre opinion **lors des évènements publics** qui s'annoncent et ne laissons pas le monopole du débat aux détracteurs du projet.

A NOTER DANS VOS AGENDAS :



Réunion publique à la **salle du lac à Glomel**

Le VENDREDI 10 Février 2023 – Début de la réunion à 18H

Venez découvrir notre projet et donner votre avis!



Ne pas jeter sur la voie publique

Posez vos questions ou donnez votre avis par mail
soutien.guerphales@gmail.com

2 UNE RENCONTRE PARTICIPATIVE POUR ECHANGER SUR LE PROJET

La réunion publique a pris la forme d'une **rencontre participative** afin de **permettre des temps d'échanges** sur la carrière et son projet d'extension et sur le bilan des actions engagées par Imerys suite aux remontées de la population locale sur les nuisances ressenties.

2.1 Des modalités adaptées pour permettre une large participation

La réunion s'est déroulée le vendredi (10 février) en fin d'après-midi (18h00) pour permettre aux personnes intéressées d'y participer facilement.

Les modalités de participation (prise de parole à main levée et expression par SMS sur le numéro de téléphone de l'animatrice d'Etat d'Esprit) ont été choisies pour favoriser l'expression de tous y compris des personnes ne souhaitant pas s'exprimer publiquement ou à l'oral.

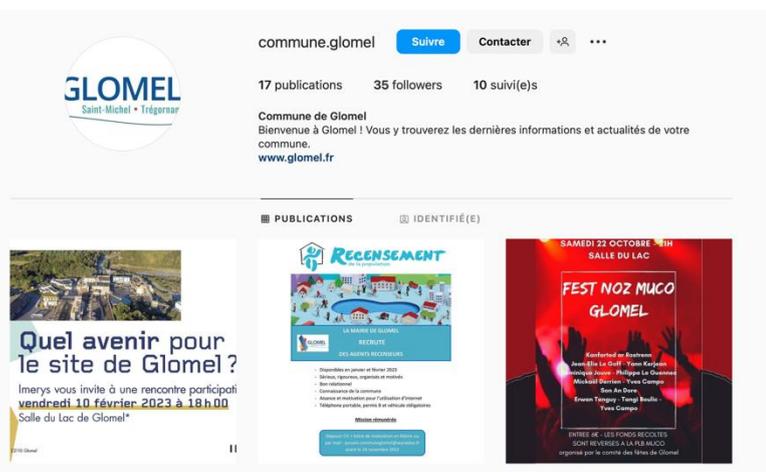
Nota : aucune contribution par SMS n'a été reçue pendant ou après la réunion.

La salle du Lac de Glomel, salle des fêtes de la commune, a été retenue pour sa proximité du projet, sa capacité d'accueil (plus de 200 places assises), ses facilités d'accès avec son parking attenant et l'absence de marche ou de seuil permettant une forte accessibilité, y compris pour les personnes à mobilité réduite.

La publicité de la réunion a été large et a permis de toucher un grand nombre de personnes, en témoigne la forte affluence du public (plus de 200 personnes).

La réunion a été annoncée dès le 20 janvier lors des vœux du Maire puis par voie d'affiches (200 unités) apposées dans les administrations et les commerces alentours et relayée par Internet sur le site d'Imerys et les réseaux sociaux du groupe.

Imerys a demandé à la mairie de Glomel de relayer l'affiche sur son site, sa page Facebook et son compte Instagram.



Le comité de soutien a, en ce qui le concerne, distribué son propre flyer dans toutes les boîtes aux lettres de Glomel et a relayé l'information sur sa page Facebook.



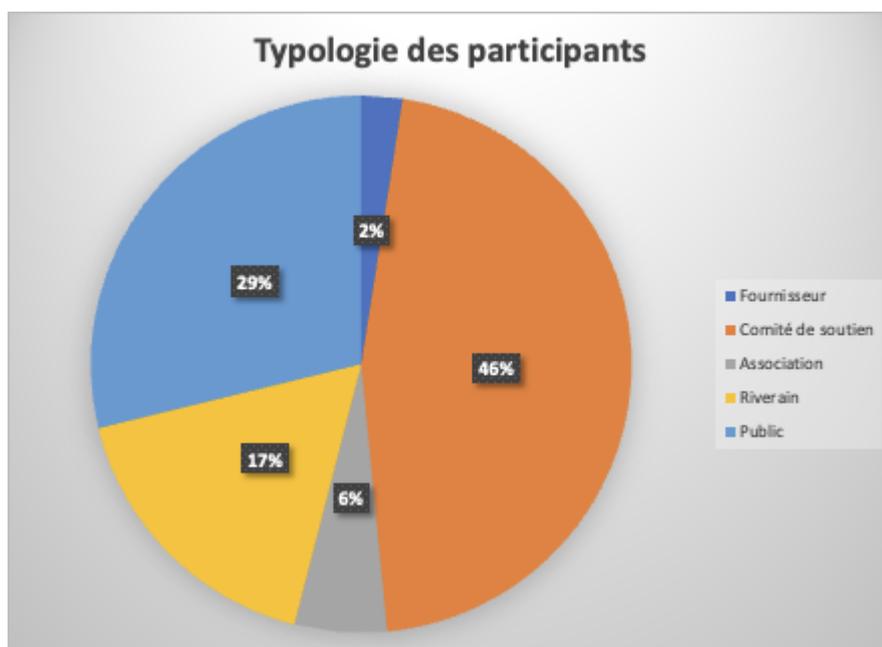
L'affiche créée pour annoncer la réunion permettait de retrouver les informations essentielles : date, heure, lieu, thème.

2.2 Une forte affluence permettant de confronter les points de vue

Le 10 février, dès 17h00, des personnes ont commencé à arriver sur le site.

L'association Douar Bev avait décidé de boycotter la réunion et une dizaine de membres avaient pris place à proximité de l'entrée de la salle du Lac afin de distribuer des flyers aux participants et de manifester contre le projet d'Imerys.

Au total, **plus de 200 personnes ont assisté à la réunion.**



Typologie des 163 participants s'étant déclarés sur les registres

Lors de la réunion, il a été noté la présence de trois médias locaux : Ouest-France, le Télégramme et Radio Kreizh Breizh.

Pendant la réunion qui a duré 1h30, les différents participants ont pu s'exprimer et développer leurs points de vue dans la sérénité et l'écoute.

Les prises de paroles ont permis d'aborder les différents points apparaissant comme sensibles pour le territoire : la pollution des sols, la pollution de l'eau, la pollution de l'air, les nuisances sonores et les conséquences sur l'emploi, l'économie et la fiscalité.

2.3 Les thématiques abordées pendant la réunion publique

Sur 18 interventions du public lors des temps d'échange :

- 7 concernaient l'économie, la fiscalité et l'emploi ;
- 5, la pollution de l'eau ;
- 2, la pollution de l'air ;
- 2, la pollution et l'usage des sols ;
- 2, les nuisances sonores.

1. L'économie, la fiscalité et l'emploi

Est-ce que le projet de fosse 4 va permettre la création de nouveaux emplois ?

Le projet permettra, s'il est autorisé, de maintenir l'activité du site et donc les emplois. Le projet est sans incidence sur le volume d'activité du site et ne nécessitera pas de renforcer le personnel.

Est-ce que la carrière emploie des personnels locaux ?

Le site emploie plus d'une centaine de personnes. Dans le recrutement, les profils locaux sont favorisés. Deux embauches ont eu lieu récemment et le site est toujours à la recherche de nouveaux profils. Un poste de responsable maintenance est d'ailleurs à pourvoir. Le site est à la recherche fréquente d'intérimaires, ces contrats aboutissent souvent à une embauche définitive.

Est-ce qu'Imerys va contribuer à la création de logements sur le territoire pour favoriser le développement économique ?

La planification de l'offre de logements et leur construction dépassent les compétences d'Imerys.

Quelle est la contribution d'Imerys à la fiscalité locale ?

La Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) versée par Imerys est de 120 000 € en 2022.

Est-ce qu'Imerys projette d'ouvrir une fosse 5 ?

Imerys porte le projet d'ouvrir la Fosse 4 pour pérenniser l'activité du site. La localisation de la Fosse 4 est prévue dans le périmètre d'exploitation déjà autorisée. La création d'une fosse supplémentaire n'est pas d'actualité.

La carrière de Glomel fournit 25% de l'andalousite utilisée au niveau mondial. D'autres gisements sont exploités en Afrique. Si le site de Glomel venait à fermer, est-ce que l'Afrique du Sud serait en mesure de compenser cette perte de production ?

Si le site de Glomel venait à fermer, il n'est pas certain que l'Afrique du Sud puisse répondre à la demande mondiale. Des clients à l'échelle de l'Europe rencontreraient probablement des difficultés d'approvisionnement et donc de fonctionnement.

L'andalousite est un matériau qui entre dans la composition des blocs moteurs de camions. La demande mondiale en andalousite n'est-elle pas censée baisser au regard de la diminution des véhicules thermiques au profit des véhicules électriques ?

L'andalousite est un silicate d'alumine (Al_2SiO_5) dont les caractéristiques physico-chimiques, principalement sa résistance à des températures supérieures à 1 400 °C et aux chocs thermiques, en font une ressource stratégique nationale et européenne pour la fabrication de matériaux réfractaires comme les briques des fours destinés aux industries du verre, de l'acier, de la céramique, et de la fonderie. Elle trouve donc de nombreuses applications industrielles. Par ailleurs, l'utilisation de l'andalousite dans les blocs moteurs représente une part minime de l'utilisation de l'andalousite, il correspond à moins de 10% des ventes.

2. La pollution de l'eau

Quelles sont les actions d'Imerys en faveur de la restauration de l'état écologique du Crazius ?

Suite à un arrêté préfectoral en 2018, Imerys est soumis à un suivi renforcé de la qualité des eaux du Crazius réalisé à partir de 4 stations de contrôle. Les analyses réalisées concluent à un bon état voire un très bon état écologique du cours d'eau.

Quels sont les éléments (fer, sulfate, mercure...) retrouvés dans l'eau après extraction de l'andalousite ?

Le procédé d'extraction ne fait pas intervenir de composés chimiques. L'activité respecte les seuils réglementaires de l'arrêté préfectoral et les relevés des effluents témoignent d'une valeur négligeable en métaux lourds (plomb, nickel, cobalt...).

En quoi consiste le traitement à la chaux ? Est-ce dangereux pour la santé humaine ?

Le traitement au lait de chaux permet d'équilibrer le pH des eaux suite à l'extraction de l'andalousite. La mise en contact entre la pyrite (contenue dans le gisement) et l'eau aboutit à l'oxydation du minerai et à une acidification des eaux. Le traitement à la chaux permet de piéger les métaux dissous sous forme d'hydroxydes. Le lait de chaux n'est pas dangereux pour la santé humaine.

Quels sont les impacts de l'activité de la carrière sur la quantité et la qualité de l'eau ?

L'eau dans la carrière fonctionne en circuit fermé. Les fosses se remplissent naturellement d'eau issue des précipitations et des eaux souterraines qui sont pompées et rejetées dans le milieu naturel. L'activité n'engendre pas de diminution de la quantité d'eau dans le milieu. En ce qui concerne la qualité de l'eau, les résultats des analyses menées en différents points des cours d'eau témoignent de la bonne qualité des eaux en aval de la carrière.

Quel est l'impact du projet sur les zones humides ?

Le projet de fosse 4 n'engendre pas de destruction de zones humides.

3. La pollution de l'air

Quelle méthode est appliquée pour le suivi des retombées de poussières ?

Conformément aux méthodes en vigueur, Imerys utilise des jauges Owen pour recueillir et mesurer les retombées de poussières à proximité du site.

Les mesures sont effectuées 2 mois sur 12 conformément à l'arrêté préfectoral autorisant l'exploitation de la carrière.

Ce suivi est actif depuis plusieurs années et aucun dépassement des seuils réglementaires n'a été constaté.

Cette méthode permet-elle de différencier les poussières issues de l'activité de la carrière des autres types de particules (ex : sables du Sahara) ?

Les jauges Owen collectent sans distinction l'ensemble des retombées de poussières. Aucune distinction n'est faite en fonction de la provenance ou du type de particule.

4. La pollution et l'usage des sols

Est-ce que les activités de la carrière engendrent une pollution des sols ?

Les analyses de sol réalisées n'ont montré aucune anomalie.

Quel est l'impact du projet de fosse 4 sur le foncier agricole ?

Le projet de fosse 4 concerne des terrains déjà inclus dans l'autorisation d'exploiter de 2018 mais aussi deux extensions limitées sur des terres agricoles en location appartenant au groupe Imerys (surface d'extension sollicitée

d'environ 3,2 ha).

Une étude d'impact sur l'économie agricole du projet d'ouverture de la fosse 4 préalable à l'établissement d'une compensation collective a été réalisée pour tenter d'éviter et réduire l'impact de ce projet.

L'étude conclut que les îlots concernés par le projet d'aménagement sont marginaux par rapport aux structures d'exploitation (de moins de 1% à moins de 5% de la Surface Agricole Utile (SAU) totale et le projet présente des impacts faibles à très faibles pour le fonctionnement ou la pérennité des exploitations elles-mêmes.

Les modalités de la compensation ont fait l'objet d'échanges avec les agriculteurs concernés, les services de la CCKB et les partenaires locaux potentiels.

5. Les nuisances sonores

Est-il possible de limiter l'utilisation du brise-roche hydraulique (BRH) pour diminuer les nuisances sonores ?

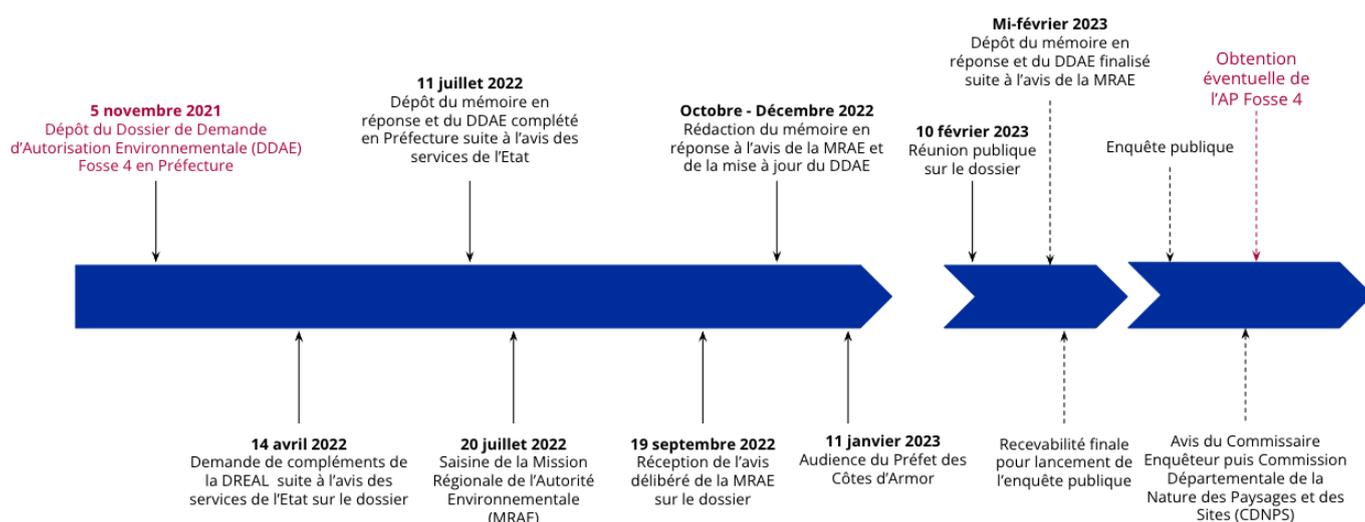
Imerys met en œuvre une solution alternative par l'emploi d'une pince quand le matériau s'y prête. L'utilisation de ce matériel limite l'effet de résonance rencontré avec le BRH.

Quelles sont les mesures prises par Imerys en matière de limitation des nuisances sonores ?

Une étude acoustique a été réalisée afin d'évaluer les émissions sonores du site en activité et à l'arrêt. 4 silencieux sont prévus pour réduire les émissions sonores. Actuellement 2 silencieux ont été mis en place et 2 autres seront installés au cours du 1er trimestre 2023, suivi d'une mise à jour de l'étude acoustique.

3 UNE PROCHAINE ETAPE DE PARTICIPATION : L'ENQUETE PUBLIQUE

La réunion s'est conclue sur le calendrier global de l'opération permettant de restituer les actions menées et la rencontre participative dans le cadre de l'instruction du dossier de demande d'extension de la carrière.



Le public est informé qu'une prochaine étape réglementaire de participation se déroulera dans le courant de l'année 2023 sous la forme d'une **enquête publique**. Pendant cette phase, le public sera invité à s'exprimer, par écrit ou à l'oral auprès d'un commissaire enquêteur, tiers de confiance désigné par le Tribunal Administratif, pour accompagner et favoriser la participation sur le projet.

La réunion du 10 février marque, en quelque sorte, la **fin de la concertation volontaire** engagée par Imerys, mais ne constitue pas l'arrêt des échanges sur le projet.

Il est demandé à la population de se saisir largement de l'enquête publique comme moyen d'expression avant que le Préfet prenne sa décision sur la demande d'extension du site. Il est attendu que la participation du public puisse aider les autorités à prendre une **meilleure décision en mobilisant l'expertise citoyenne**.

4 UN MOMENT DE CONVIVIALITE POUR POURSUIVRE LES ECHANGES DE MANIERE INFORMELLE

La réunion s'est poursuivie par un moment de convivialité organisé par le comité de soutien. Pendant plus d'une heure les personnes qui le souhaitaient pouvaient échanger entre elles et avec le porteur de projet.

5 DES ARTICLES DE PRESSE TEMOIGNANT D'UN DEBAT SEREIN ENTRE LES PARTIES PRENANTES

A la suite de la réunion participative, plusieurs articles (Ouest France, le Télégramme, le Poher) ont décrit un moment d'échange calme entre les différentes parties prenantes. Le traitement médiatique a mis en avant les thèmes économiques et environnementaux abordés lors de la réunion. Plusieurs parties prenantes ont bénéficié d'une visibilité médiatique : le porteur de projet (Imerys), le comité de soutien, la mairie et plusieurs associations (Douar Bev, Refract'errres et l'AMV). A l'image de la réunion, les articles de presse ont souvent rappelé la prochaine étape de participation : l'enquête publique.



À Glomel, une première réunion sereine sur le projet de fosse 4 à la carrière Réserve aux abonnés

Les habitants sont venus nombreux à la première réunion d'information organisée par le comité de soutien au projet de fosse 4, à la carrière de Glomel. Les opposants ont pu y partager leur point de vue.



► 15 février 2023

PAYS :France

PAGE(S) :17

SURFACE :34 %

PERIODICITE :Hebdomadaire

[Cliquez ici pour voir la page source de l'article](#)

GLOMEL

Fosse 4 à Imerys Glomel : le débat démarre sereinement

Annexe n°23

Courriers de soutien au projet

Source : IRMG



Michel CORNELISSEN

Président Directeur Général

Tel: +32 490 49 43 36

michel.cornelissen@calderys.com

Calderys Belgium

c/o Regus

Boulevard de France 9

1420 Braine-l'Alleud

Belgique

www.calderys.com

Monsieur le Préfet Stéphane ROUVÉ

Préfet des Côtes d'Armor

1 place du Général-de-Gaulle

BP 2370

22023 Saint-Brieuc Cedex 1

Paris, vendredi 3 février 2023

Sujet: Calderys soutient l'extension des activités d'Imerys à Glomel

Calderys est une entreprise française basée à Sézanne, France (51120), et qui dispose de trois usines en France et emploie 3,000 collaborateurs dans le monde. Nous réalisons un chiffre d'affaires de 981 millions d'euros en 2022.

Nous avons développé une large gamme de produits réfractaires performants adaptés aux besoins des industriels. Ces produits sont formulés à partir de matériaux silico-alumineux et autres composés spéciaux. En plus d'être spécialisée dans les produits réfractaires, Calderys assure les prestations de services destinées aux industries du feu telles que les aciéries, les fonderies ainsi que les cimenteries et autres fours spéciaux.

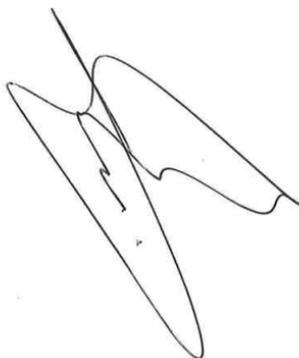
Nous avons une relation privilégiée avec Imerys qui est notre unique / principal fournisseur d'Andalousite depuis des décennies. Tous les ans, nous achetons 12,000 tonnes d'andalousite de Glomel afin de produire des produits réfractaires. Sans l'andalousite de Glomel, nous serions contraints d'importer d'autres pays d'Afrique, d'Amérique Latine ou d'Asie.

Comme vous le savez sans doute, la carrière d'Imerys Glomel est la seule exploitation d'andalousite en France et en Europe. L'andalousite nous est essentielle pour ses caractéristiques physico-chimiques exceptionnelles : c'est un alumino-silicate d'origine naturelle à haute teneur en alumine. L'andalousite de Glomel, de surcroît de grande qualité, est une des rares ressources essentielles et multi-filières notamment pour l'industrie sidérurgique, aéronautique, du ciment, du bâtiment, du verre et de la fonderie.

C'est pourquoi, dans le nouveau schéma régional des carrières, approuvé le 30 janvier 2020, l'andalousite est classée gisement d'intérêt national et européen.

C'est pour cela que nous soutenons Imerys et sa demande d'autorisation d'exploiter une nouvelle carrière d'andalousite à Glomel afin d'assurer une visibilité de long terme à notre activité et être en mesure de sécuriser l'approvisionnement en andalousite de nos sites en France.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Société POUSSEUR SAS
RD 8051
08320 HIERGES

Hierges, le 5 janvier 2023

Objet : Soutien de la société POUSSEUR à l'extension des activités d'Imerys à Glomel

A l'attention de Mr. Stéphane Rouvé, Préfet des côtes d'Armor

Monsieur le préfet,

La société POUSSEUR est un producteur de réfractaires plus que centenaire basée dans les Ardennes. Elle emploie à peu près 50 personnes et a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 15 millions d'Euros dont plus de 90% à l'export.

Nos produits sont élaborés à partir de matières premières provenant pour l'essentiel de France dont l'Andalousite. Ils sont utilisés pour toutes les applications en température dont la sidérurgie, la métallurgie des non-ferreux, la cimenterie, la verrerie ainsi que tous les incinérateurs et autres fours industriels. A ce titre l'andalousite est, pour nous, une matière première essentielle et irremplaçable de par ses caractéristiques techniques.

L'andalousite est un minéral très rare sur terre et le site de Glomel est le seul site Français et même Européen, les autres sources étant l'Afrique du Sud et dans une faible proportion le Chili. Nous avons donc un avantage concurrentiel par rapport à nos concurrents. Voir cette source de matière première se tarir à terme aurait des conséquences très négatives sur le maintien d'une filière industrielle considérée par les pouvoirs publics comme stratégique. C'est pour cette raison que dans le nouveau schéma régional des carrières, approuvé le 30 janvier 2020 l'andalousite est classée gisement d'intérêt national et européen.

Etant, par ailleurs, président de notre syndicat national des producteurs de réfractaires je ne peux que confirmer l'importance de l'andalousite dans toute la filière réfractaire. C'est pour cette raison que nous soutenons Imerys dans sa demande d'autorisation d'exploiter une nouvelle carrière d'Andalousite à Glomel afin de nous assurer une visibilité à long terme de notre activité et des approvisionnements de proximité et de qualité.

Nous ne doutons pas que ces arguments sauront vous convaincre de l'intérêt de maintenir un tissu industriel dont l'exploitation des matières premières est un maillon essentiel et vital et vous prions de croire, monsieur le préfet, à l'expression de notre haute considération.



Pascal BOMBARD
Directeur Technique
Président du SNIFPR

POUSSEUR S.A.S.

Siège Social : Route Départementale 8051 - 08320 HIERGES - France - Tél : +33(0)3.24.41.56.56 - Fax : +33(0)3.24.41.79.38

S.A.S. au capital de 500.000 € - R.C.S. Sedan 838864940 - SIRET 838 864 940 00013 - APE 2320Z - TVA FR 60 838 864 940



Préfecture des Côtes d'Armor
3 place Général de Gaulle
22000 Saint Brieuc

A l'attention de Monsieur le Préfet.

Objet : TRB - Soutien à l'extension des activités d'Imerys de Glomel

TRB est une entreprise française créée en 1947 basée à Nesles (62). TRB emploie 200 collaborateurs dans le monde, exporte dans 32 pays et réalise un chiffre d'affaires de 80 millions d'euros en 2022.

Nous avons développé une large gamme de produits réfractaires performants adaptés aux besoins des industriels. Ces produits sont formulés à partir de matériaux silico-alumineux et autres composés spéciaux (SIC, graphite, Zircon, etc.). En plus d'être spécialisée dans les produits réfractaires, TRB assure les prestations de services destinées aux industries du feu telles que les aciéries, les fonderies ainsi que les cimenteries et autres fours spéciaux.

Par sa situation géographique, TRB entretient depuis de nombreuses années une relation privilégiée avec Imerys Glomel qui est notre principal fournisseur d'andalousite. Tous les ans, nous achetons 1400 tonnes d'andalousite de Glomel (sous le nom commercial de « Kerphalite »). Sans l'andalousite de Glomel, nous serions contraints d'avoir recourt à des sources de matières équivalentes situées en Afrique du Sud ou au Pérou.

Comme vous le savez sans doute, la carrière d'Imerys Glomel est la seule exploitation d'andalousite en France et en Europe. L'andalousite nous est essentielle pour ses caractéristiques physico-chimiques exceptionnelles : c'est un aluminosilicate d'origine naturelle à haute teneur en alumine. L'andalousite de Glomel, de surcroît de grande qualité, est une des rares ressources essentielles et multi-filières notamment pour l'industrie sidérurgique, aéronautique, du ciment, du bâtiment, du verre et de la fonderie.

C'est pourquoi, dans le nouveau schéma régional des carrières, approuvé le 30 janvier 2020, **l'andalousite est classée gisement d'intérêt national et européen.**

Pour toutes ces raisons, TRB soutient Imerys et sa demande d'autorisation d'exploiter une nouvelle carrière d'andalousite à Glomel afin d'assurer une visibilité de long terme à notre activité et être en mesure de sécuriser l'approvisionnement en andalousite de nos sites en France.

Bertrand CREPIN-LEBLOND
Directeur Général TRB



TRB NESLES – 7, Rue de la Neuville - 62152 NESLES – FRANCE
TEL : +33 (0) 3.21.99.54.54 – FAX : +33 (0) 3.21.99.54.50 - E-mail : contactnesles@trb.fr
S.A.S. au capital de 1 464 000 € - Id TVA = FR 03 370 200 982 – NAF : 56371445762320Z
SIRET 370 200 982 00020 – SIREN 370 200 982
Siège social : 26 Avenue de L'Europe – 62250 LEULINGHEN BERNES



Réalisé par :
ABO-GEO+ ENVIRONNEMENT

Agence Ouest :
5 chemin de la Rôme - 49 123 CHAMPTOCE-SUR-LOIRE
Tél : 02 41 34 35 82 - Fax : 02 41 34 37 95

e-mail : geo.plus.environnement3@orange.fr

Siège Social / Agence Sud :
Le Château
31 290 GARDOUCH
Tél : 05 34 66 43 42 - Fax : 05 61 81 62 80
e-mail : geo.plus.environnement@orange.fr

Agence Centre et Nord :
2 rue Joseph Leber - 45 530 VITRY-AUX-LOGES
Tél : 02 38 59 37 19 - Fax : 02 38 59 38 14
e-mail : geo.plus.environnement2@orange.fr

Agence Sud-Est :
1 175 Route de Margès - 26 380 PEYRINS
Tél : 04 75 72 80 00 - Fax : 04 75 72 80 05
e-mail : geoplus@geoplus.fr

Agence Est :
7 rue du Breuil - 88200 REMIREMONT
Tél : 03 29 22 12 68 - Fax : 09 70 06 14 23
e-mail : geo.plus.environnement4@orange.fr

Site Internet : www.geoplusenvironnement.com

